

Marchandises dangereuses - Fonction 7.8 - Base et recyclage

Opérations aériennes et régulateurs de vol



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en charge des opérations aériennes et régulateurs de vol.



OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser les connaissances réglementaires permettant d'accepter le fret aérien, la poste ou les provisions de bord, autres que les marchandises dangereuses.
- Interpréter une NOTOC
- Appliquer les procédures d'urgence.
- Signaler tout événement impliquant des marchandises dangereuses.



CONTENU

Théorie

- Contenu adapté à la catégorie concernée :
- Applicabilité aux marchandises dangereuses
- Comprendre les limitations générales
- Identifier les rôles et les responsabilités
- Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage
- Comprendre la communication sur les dangers
- Se familiariser avec les interventions d'urgence de base
- Gérer les marchandises dangereuses avant et pendant le vol

Formation basée sur la CBTA* IATA actuelle. (*CBTA - Competency Based Training and Assessment – Formation et évaluation basées sur les compétences).

 **Durée** à titre indicatif

4 heures.

Prérequis

- Pour un recyclage : formation initiale Marchandises Dangereuses fonction 7.8, datant de moins de deux ans.
- Parler couramment en français.
- Capacité à lire et à écrire en français.

Méthode

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.
- Manuels IATA DGR actuels fournis pour la formation.

Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

Validité

Maximum 2 ans (IATA / Dangerous Goods Regulations).

Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>